



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Cerema

CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN

ENJEUX ET POTENTIELS DU VÉLO EN TERRITOIRES PEU DENSES

18/05/2021

ENJEUX ET POTENTIELS DU VÉLO EN TERRITOIRES PEU DENSES

I. Bref Rappel : Les champs d'intervention du Cerema

II. Les enjeux du développement du vélo en territoire peu dense

III. Le potentiel de développement du vélo en zones peu denses

IV. L'offre de service du Cerema à destination des AOM

I. Bref Rappel : Les champs d'intervention du Cerema



Bâtiment



**Infrastructures
de transport**



Mobilité



**Expertise
& ingénierie
territoriale**



**Environnement
& risques**



**Mer
& littoral**

II. Les enjeux du développement du vélo en territoire peu dense

LES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DU VÉLO EN TERRITOIRE PEU DENSE

EN TERME DE MOBILITÉS UN TERRITOIRE PEU DENSE C'EST :

- **Un habitat diffus, des bassins d'emplois vastes, un taux d'équipement, de services et de commerces plus faible** → une dépendance des territoires urbains → Des déplacements fréquents et pouvant être importants ;
- Une accessibilité aux zones d'emplois et services plus contraignante en distance : **30 km de transports par jour et 20 km pour les distances domicile-travail**. Un temps moyen de déplacement journalier 45 minutes ; (source : Cerema UVT, données INSEE)
- **7 déplacements sur 10 (tout motif) qui se font en voiture**. Et donc un impact la mobilité des seniors et des jeunes (moins de 25 ans) moins mobiles et/ou dépendants d'un tiers. Il est à noter que plus de 40% des ménages sont identifiés comme vulnérables énergétiques du fait de leur dépendance à la mobilité ; (source : Cerema UVT)
- Des pratiques de déplacement qui ont des externalités négatives, individuelles et collectives, économiques, environnementales, sociales et sur la sécurité routière.

LES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DU VÉLO EN TERRITOIRE PEU DENSE

L'INTÉRÊT DU DÉVELOPPEMENT DU VÉLO EN ZONE PEU DENSE C'EST :

Pour le territoire :

- Intégrer et répondre en partie aux grands principes de la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) et les enjeux de la prise de compétence AOM (autorité organisatrice de la mobilité).

Pour la collectivité :

- Accompagner le changement et le report modal vers les mobilités douces ;
- Répondre aux divers engagements des collectivités (pour la mobilité durable) ;
- Un levier en faveur de l'attractivité du territoire.

Pour les habitants :

- Permettre à tous de se déplacer en toute sécurité via un moyen de transport sain et décarboné et permettre le recours à ce dernier pour l'accès aux aménités locales (économiques, culturelles, loisirs...) ;
- Aider aux déplacements sur de courtes distances et à moindre coût des habitants y compris les plus fragiles ;
- Redevenir acteurs de leur mobilité (nombre, le choix modal...).

III. Le potentiel de développement du vélo dans en zones peu denses

LE POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT DU VÉLO EN ZONES PEU DENSES

LES FREINS À L'UTILISATION DU VÉLO DANS CES TERRITOIRES :

- Les aléas climatiques,
- Le manque d'aménagements,
- Le sentiment d'insécurité,
- Le vol de vélos,
- La pénibilité,
- Le relief...

LE POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT DU VÉLO EN ZONES PEU DENSES

LES SOLUTIONS À APPORTER POUR LEVER CES OBSTACLES:

- Proposer des équipements qui répondent aux besoins,
- Réaliser des aménagements adaptés,
- Proposer un stationnement sécurisé des vélos,
- Développer et promouvoir l'usage du vélo électrique
- Développer les intermodalités

IV. L'offre de service du Cerema à destination des AOM

L'OFFRE DE SERVICE DU CEREMA À DESTINATION DES AOM

LA MOBILITÉ EN TERRITOIRE PEU DENSE L'OFFRE DE SERVICE DU CEREMA EN BREF :

En matière de mobilité dans les territoires peu denses, le Cerema développé une offre pour les collectivités: Conseil, expertise, accompagnement (AMO), animation territoriale, assistance à l'élaboration des plans de mobilité rurale, des schémas global de mobilités, ou plus spécifiquement de plans vélos et schémas directeurs cyclables.

La méthode :

- **Diagnostic des mobilités sur le territoire** : pour qualifier et quantifier les besoins. Analyse de données INSEE, enquête habitants, entretiens acteurs et animation d'ateliers mobilité (habitants, acteurs socio, tissus économique et associatif),
- **Identification des leviers d'actions** potentiels et aide à la définition de la stratégie mobilité pour le territoire
- **Benchmark et retour d'expérience**, témoignage d'autres territoires et de porteurs de projets, évaluation ex-ante des solutions les plus pertinentes pour le territoire
- **Co-construction du plan d'action** (fiches actions documentées) soumises à validation d'engagement par les élus du territoire

L'OFFRE DE SERVICE DU CEREMA À DESTINATION DES AOM

VELO ET MOBILITÉ, EN TERRITOIRE PEU DENSE, DES EXEMPLES D'INTERVENTIONS RÉCENTES DU CEREMA EN NORMANDIE :

- **Élaboration de la stratégie de mobilité durable de la communauté de communes de la Vallée de la Haute-Sarthe :**
- Étude portant sur l'analyse du fonctionnement du territoire, la stratégie définition d'une stratégie mobilité en territoire peu dense et la réalisation d'un Plan d'action des mobilités (toujours en cours)
- **Avis technique sur un projet d'aménagement cyclable de transition le long de la RD110/RD71 entre Saint-Pierre-Du-Vauvray et Poses (pour le compte Conseil Départemental de l'Eure) :**
- Étude portant sur la faisabilité technique, réglementaire et de sécurité routière, d'un aménagement cyclable sur un itinéraire défini, mais sans avis sur l'opportunité de réaliser ces mêmes aménagements sur d'autres itinéraires.